



# Questionnaire pour l'Index de Transparence

---

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>Identité, structure et propriété de l'entreprise titulaire ou amodiataire du projet minier...</b>	<b>6</b>
Indicateur 1 : dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur l'identité de l'entreprise qui détient les titres pour le projet minier ?.....	6
Indicateur 2 : dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les entreprises qui détiennent directement ou indirectement des actions dans la société titulaire des droits miniers ?.....	9
<b>Droits miniers gouvernant le projet.....</b>	<b>12</b>
Indicateur 3 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les permis régissant le projet ?.....	12
<b>Contrat(s) gouvernant le projet.....</b>	<b>15</b>
Indicateur 4 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur le(s) contrat(s) et/ou la convention régissant le projet ?.....	16
<b>Réserves du projet.....</b>	<b>19</b>
Indicateur 5 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les réserves de minerais qui se trouvent dans les concession(s).....	19
<b>Type et phase d'activité minière et calendrier de production .....</b>	<b>21</b>
Indicateur 6 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur l'état d'avancement et sur le calendrier de production du projet?.....	22
<b>Production.....</b>	<b>25</b>
Indicateur 7 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur la quantité, type et concentration de minerais produits en 2012 et 2013?.....	25
<b>Montant investi, profits et pertes .....</b>	<b>29</b>
Indicateur 8 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur le montant investi dans le projet ?.....	29
Indicateur 9 : dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur le bilan (profits, pertes) de la société titulaire.....	31
<b>Impôts, taxes et d'autres flux.....</b>	<b>34</b>
Indicateur 10 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les impôts, taxes et d'autres flux payées .....	34
<b>Volets sociaux et environnementaux .....</b>	<b>38</b>
<b>Engagements et réalisations sociales.....</b>	<b>40</b>

Indicateur 11 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les engagements sociaux et communautaires pris par la société titulaire? .....	40
Indicateur 12 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les réalisations sociales et communautaires ? .....	43
<b>Gestion des impacts sociaux .....</b>	<b>45</b>
Indicateur 13 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur l'identification et la gestion des risques et impacts sociaux par la société titulaire ? .....	45
<b>Impacts environnementaux .....</b>	<b>48</b>
Indicateur 14 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les risques et impacts environnementaux identifiés par l'opérateur et les mesures d'atténuation planifiées ? .....	48
<b>Création d'emploi .....</b>	<b>51</b>
Indicateur 15 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les emplois créés par le projet minier? .....	51
<b>Tableau de codification .....</b>	<b>54</b>

## Introduction

Depuis septembre 2013 le Centre Carter - en partenariat avec la Maison de Mines des Kivus (MMKi), le Cadre de Concertation sur les Ressources Naturelles du Province Orientale (CdC), la Plateforme des Organisations de la Société Civile intervenant dans le Secteur Minier (POM) et l'Action Contre l'Impunité et pour les Droits de l'Homme (ACIDH) - effectue un projet intitulé « Amélioration de la transparence dans la secteur industriel minier en République Démocratique du Congo » qui vise à évaluer le niveau de transparence autour des opérations minières les plus importantes des trois provinces minières : Katanga, Sud Kivu et Province Orientale.

Ce questionnaire est un outil méthodologique qui permet aux chercheurs qui travaillent sur ce projet de récolter et analyser les informations disponibles sur une sélection de projets miniers. Il est axé sur 15 indicateurs qui représentent les informations les plus importantes pour un suivi efficace du secteur minier - identifiés par les différents partenaires impliqués dans le projet. Pour chacun de ces indicateurs, il y a des informations spécifiques que les chercheurs doivent essayer de récolter. Sur base des informations récoltées, l'objectif est d'attribuer des points sur plusieurs critères d'exhaustivité, de fiabilité et d'accessibilité qui de manière à mesurer le niveau de transparence du projet minier en question.

## Documents de base trouvés

Etude d'impact environnemental	OUI / NON
Plan de développement durable	OUI / NON
Statuts	OUI / NON
Rapport Annuel d'Activités	OUI / NON
Contrat(s)	OUI / NON

## Identité, structure et propriété de l'entreprise titulaire ou amodiataire du projet minier

### Obligations de transparence concernées :

- ITIE Exigence 3.9 : « Les pays mettant en œuvre l'ITIE sont tenus de tenir un système de registre public ou de cadastre contenant les informations suivantes, actualisées et complètes, concernant chaque licence octroyée aux entreprises mentionnées dans le rapport ITIE : le ou les détenteur(s) de licences ; les coordonnées de la zone concernée ; la date de la demande et de l'octroi de la licence ainsi que sa durée ; dans le cas de licences d'exploitation, les matières premières produites. »
- Le droit OHADA dans son acte uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit de société commerciale et de groupement d'intérêt économique. Art 261 « Lorsque les formalités de constitution de la société ont été accomplies, et dans un délai de quinze jours suivant l'immatriculation, un avis est inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans l'Etat partie du siège social. »
- Code Minier Art 10 exige la publication des arrêtés ministériels qui octroient les titres.
- Code Minier Art 323: « Les registres relatifs aux droits miniers et de carrières ainsi que les cartes de retombes minières peuvent être consultés gratuitement par le public auprès du Cadastre Minier. Néanmoins, la levée des données est subordonnée au paiement des frais fixés par le Règlement Minier. »
- Règlement Minier Art 28: « Les fiches techniques, les cartes de retombes minières, les informations administratives concernant les droits miniers et de carrières octroyés ainsi que les demandes en instance sont disponibles pour la consultation publique au Cadastre Minier central ou provincial pendant aux moins cinq heures chaque jour ouvrable et sur Internet. (...) Sous réserve du respect des règles de la confidentialité, les tiers peuvent, moyennant paiement des frais fixés par le Cadastre Minier central dans les limites permises par les autorités chargées de sa tutelle, lever copies des avis cadastral, technique et environnemental et des décisions auprès du Cadastre Minier central ou provincial. »
- ITIE Exigence 3.11 : propriété réelle pour nom des actionnaires (mais pas d'obligation, encouragement)

### Indicateur 1 : dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur l'identité de l'entreprise qui détient les titres pour le projet minier ?

Guide de recherche : Chapitre 2.b)

#### Information trouvés et références

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet)
1. Nom du titulaire <sup>1</sup> :	
2. Raison sociale :	

<sup>1</sup> Dans le cas ou le titre et l'objet d'une amodiation, il faut noter plutôt le nom de l'amodiataire.

3. Numéro NRC / RCCM :	
4. Adresse :	
5. Référence aux statuts :	

### Exhaustivité

Examiner le contenu des informations ou des documents qui sont disponible.

Information disponible	Cochez	Score
Aucune information n'est disponible		0
Nom / raison sociale de l'entreprise titulaire est disponible		1
Le numéro NRC / RCCM <sup>2</sup> est disponible		2
L'adresse du siège social est disponible		1
Copie des statuts obtenus		2
TOTAL (sur 6)		

### Accessibilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1
Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.		0

### Fiabilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
<b>Source fiable :</b> <input checked="" type="checkbox"/> La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un		1

<sup>2</sup> Numéro Registre de Commerce : Registre de Commerce et du Crédit Immobilier

<p>autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou conciliés.</li> <li>✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers.</li> <li>✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale</li> </ul>		
<p><b>Aucune information disponible <u>ou</u> source peu fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li> <li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li> </ul>		0

### Explication

Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :

<b>SCORE TOTAL :</b>	/10
----------------------	-----



**Indicateur 2 : dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les entreprises qui détiennent directement ou indirectement des actions dans la société titulaire des droits miniers ?**

Guide de recherche : Chapitre 2 b)

**Information trouvé et références**

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet)
1. Nom, siège et nombre de parts ou d'actions des actionnaires directs (actionnaires qui détiennent des parts dans la société titulaire, qui est de droit congolaise) :	
2. Nom de l'actionnaire principal qui a le plus de parts dans le projet en dernier ressort :	
3. Est-ce que l'actionnaire principale en dernier ressort et listé sur la bourse ? Quelle bourse ?	
4. Siège social de l'actionnaire principal :	
5. Nombre d'actions détenues par l'actionnaire principal :	
6. Nom et nombre d'actions de tous les autres actionnaires détenant au moins 5% en dernier ressort dans l'entreprise :	
7. Structure de la société ( <u>dessinez</u> l'arbre d'actionnaires)	

**Exhaustivité**

Examiner le contenu des informations ou des documents qui sont disponible.

Information disponible	Cochez	Score
------------------------	--------	-------

Aucune information n'est disponible		0
Nom(s) des actionnaires directs de l'entreprise titulaire		2
Nom de l'actionnaire direct ou indirect qui a le plus de parts dans le projet <u>en dernier ressort</u>		1
Pourcentage d'actions détenues directement ou indirectement dans la société titulaire par l'actionnaire principal		1
On peut identifier le nom, siège et pourcentage des actionnaires <i>directs</i> ainsi que <i>tous</i> les propriétaires réels de l'entreprise titulaire, leur siège et nombre d'actions détenues, c'est-à-dire tout propriétaire (individu, entreprise étatique ou société boursière) qui détient en dernier ressort au moins 5% dans l'entreprise titulaire		2
TOTAL (sur 6)		

### Accessibilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1
Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.		0

### Fiabilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
<p><b>Source fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</li> <li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou conciliés.</li> <li>✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers.</li> <li>✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale</li> </ul>		1
<b>Aucune information disponible <u>ou</u> source peu fiable :</b>		0

<ul style="list-style-type: none"><li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li><li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li></ul>		
---	--	--

### **Explication**

Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :
--

<b>SCORE TOTAL :</b>	/10
----------------------	-----

## Droits miniers gouvernant le projet minier

### Obligations de transparence concernées :

- Code Minier Art 323 (voir ci-dessus) et art. 324 : « Les renseignements à caractère technique, géologique et minier fournis par le titulaire sont confidentiels pour une durée de dix ans. Passé ce délai, ils sont accessibles au public. »
- Règlement Minier Art. 28 : voir ci-dessus
- ITIE Exigence 3.9 : « Les pays mettant en œuvre l'ITIE sont tenus de tenir un système de registre public ou de cadastre contenant les informations suivantes, actualisées et complètes, concernant chaque licence octroyée aux entreprises mentionnées dans le rapport ITIE :
  - le ou les détenteur(s) de licences ; les coordonnées de la zone concernée ; la date de la demande et de l'octroi de la licence ainsi que sa durée ; dans le cas de licences d'exploitation, les matières premières produites.
  - Le registre des licences ou le cadastre devra contenir des informations au sujet des licences détenues par tous les entreprises, individus ou groupes, y compris ceux qui ne se sont pas mentionnés dans le rapport ITIE. (...)
- ITIE Exigence 3.10 : « Les pays mettant en œuvre l'ITIE sont tenus de divulguer les informations relatives aux attributions et transferts de licences accordés à des entreprises couvertes par le rapport ITIE et, notamment, de communiquer : une description du processus d'attribution ou de transfert de la licence, les critères techniques et financiers qui ont été utilisés, les informations relatives aux attributaires de la licence octroyée ou transférée (en spécifiant, le cas échéant, les membres du consortium), ainsi que toute infraction au cadre légal et réglementaire qui régit les octrois et transferts de licences. »

### Indicateur 3 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les permis régissant le projet ?

#### Guide de recherche : Chapitre 3

#### Information trouvée et références

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))						
Numéro permis	Type permis	Surface	Date de dernier octroi ou renouvellement et date de déchéance	Localisation	Date d'octroi et titulaire initial	Transformations et transferts <sup>3</sup>

<sup>3</sup> Par exemple, éventuelle transformation de Permis de Recherche en Permis d'Exploitation, transferts éventuels de permis entre titulaires successifs.


Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet) :

--

Choisissez un permis pour étudier de façon plus détaillée.

Numéro de permis choisi \_\_\_\_\_

Motivation pour avoir choisi ce permis plutôt qu'un autre :

--

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet)
1. Entité étatique ou entreprise auprès de qui le titulaire actuel a obtenu le permis	
2. Procédure ou transaction à travers le titulaire actuel a obtenu le permis	
4. Titulaire initial	
6. Transferts entre titulaires successifs	
7. Année de transformation du permis de recherche en permis d'exploitation :	

## Exhaustivité

Examiner le contenu des informations ou des documents qui sont disponible.

Information disponible	Cochez	Score
Aucune information n'est disponible		0
Une liste complète des permis actuels (numéro + type de permis, date d'octroi, date de déchéance et localisation)		2
Pour <u>au moins un permis</u> on peut trouver : <ul style="list-style-type: none"><li>• l'entité étatique ou l'entreprise auprès de qui le titulaire actuel a obtenu ce permis</li><li>• la procédure ou transaction à travers laquelle le permis a été obtenu (appel d'offre, octroi direct par le Cadastre Minier suite à la procédure administrative prévue dans le Code Minier, cession par un titulaire précédent, fusion avec une entreprise détenant le permis,...)</li></ul>		2
On peut trouver l'historique complet d'au moins un permis dès le début (entité auprès de qui le titulaire actuel a obtenu ce permis et procédure ou transaction à travers laquelle le titulaire actuel a obtenu le permis, date d'octroi initiale, titulaire initial, transferts éventuels de permis entre titulaires successifs, année de transformation de Permis de Recherche en Permis d'Exploitation).		2
TOTAL (sur 6)		

## Accessibilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1
Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.		0

## Fiabilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
<b>Source fiable :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</li><li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou conciliés.</li><li>✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers.</li><li>✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale</li></ul>		1
<b>Aucune information disponible <u>ou</u> source peu fiable :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li><li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li></ul>		0

### Explication

Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :

**SCORE TOTAL :**

/10

## Contrat(s) gouvernant le projet

### Obligations légales concernées :

Décret N°011/26 du 20 mai 2011 portant obligation de publier tous contrat ayant pour objet les ressources naturelles. Ce texte exige la publication des contrats dans un délai de 60 jours.

### Note préalable

Dans le cadre de cet exercice, on entend par contrat tout acte conclu entre l'Etat ou une Entreprise du Portefeuille et un ou plusieurs partenaires privés nationaux ou étrangers, et ayant pour objet la recherche, l'exploration ou l'exploitation des ressources minières, y compris l'instrument juridique principal, ses annexes et ses éventuels amendements.

Ceci inclut toute convention minière, contrat de cession, contrat d'amodiation, contrat d'option et tout contrat de vente de parts sociales dans une entreprise de partenariat détenant des titres miniers.

*En RDC, tous les projets miniers ne sont pas régis par un contrat ou une convention minière. Pour savoir si un projet est régi par un contrat ou une convention, lire attentivement le chapitre 3 du Guide de Recherche.*

Le projet est-il ou a-t-il fait l'objet d'un contrat/convention au cours des cinq dernières années ?

OUI / NON

Si oui, complétez l'indicateur 4. Si non, expliquez quelles informations confirment qu'aucun contrat ne régit ou a régi le projet :

--

**Indicateur 4 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur le(s) contrat(s) et/ou la convention régissant le projet ?**

#### Information trouvé et références

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet)
Type de contrat(s) ou convention dont le projet fait l'objet :	
Liste des documents contractuels (y compris des avenants) :	
Liste des annexes :	
Listez s'il y a des documents contractuels que vous avez identifiés qui ne sont pas publiés:	

#### Exhaustivité



Information disponible	Cochez	Score
Aucune information n'est disponible		0
On peut confirmer qu'il existe un ou plusieurs contrats		1
On peut obtenir le texte intégral (corps principal et annexes) d'au moins un des contrats ou d'avenant aux contrats de cession, amodiation, option, vente de parts sociales ou conventions dont le projet a fait l'objet		2
On peut établir la liste de <u>tous</u> les contrats et avenants aux contrats de cession, amodiation, option, vente de parts sociales ou conventions dont le projet a fait l'objet (type de contrat et année)		1
On peut obtenir le <u>texte intégral</u> de tous les contrats et avenants aux contrats de cession, amodiation, option, vente de parts sociales ou conventions dont le projet a fait l'objet (type de contrat et année)		2
TOTAL (sur 6)		

### Accessibilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1
Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.		0

### Fiabilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
<b>Source fiable :</b> ✓ La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal		1

<p>Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou conciliés.</li> <li>✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers.</li> <li>✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale</li> </ul>		
<p><b>Aucune information disponible <u>ou</u> source peu fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li> <li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li> </ul>		0

### Explication

Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :

<b>SCORE TOTAL :</b>	/10
----------------------	-----

## Réserves du projet

### Obligations légales concernées :

- ITIE Exigence 3.3 : « Le rapport ITIE devra donner une vue d'ensemble des industries extractives, y compris de toute activité importante de prospection. »
- Code Minier Art 13 : « La Direction de Géologie est chargée de la promotion du secteur minier à travers la recherche géologique de base, la compilation et la publication des informations sur la géologie ainsi que de la publication et de la vulgarisation desdites informations ».
- Règlement Minier Art 9: “La Direction de Géologie est chargée notamment des tâches ci-après: La compilation, l’archivage, l’étude, la synthèse, l’élaboration, la publication et la vulgarisation de l’information sur la géologie nationale et internationale et, en général, la promotion de l’investissement en recherche géologique dans le territoire national. »
- Règlement Minier, Annexe 9: l’Etude d’Impact Environnementale doit contenir ces informations sur les réserves mais l’étude est difficile d’accès (voir art. 451 Règlement Minier)

### Indicateur 5 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l’information sur les réserves de minerais qui se trouvent dans les concession(s)

#### Guide de recherche : Chapitre 4 b)

#### Information trouvé et références

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l’information (par exemple titre du document, lien internet)
1. Estimation globale des réserves et/ou ressources.	
1. Estimation détaillée du tonnage et de la teneur <sup>4</sup> des ressources	
2. Estimation détaillée du tonnage et de la teneur des réserves.	
3. Informations sur la certification <sup>5</sup> des réserves / ressources	

<sup>4</sup> La teneur est le pourcentage de concentration du cuivre ou d’autres minerais qui est contenu dans des minerais brut. Dans des rapports en anglais, le mot ‘Grade’ est utilisé.

<sup>5</sup> La certification des réserves est leur vérification par un tiers qui est qualifié à confirmer que les estimations sont exactes. Certains standards et normes existent tel que JORC, CIM, SAMREC, SAMVAL ou NI 43-101. Si les réserves sont certifiées c’est fort probable que vous trouviez une référence à l’une des ces normes.

4. Désagrégation par gisement	

### Exhaustivité

Examiner le contenu des informations ou des documents qui sont disponible.

Information disponible	Cochez	Score
Aucune information n'est disponible		0
On peut accéder à une estimation globale des réserves et/ou ressources		1
Tonnage et teneur détaillés des ressources et ou ressources		2
Désagrégation des réserves par gisement <sup>6</sup>		2
Information sur la certification des réserves		1
TOTAL (sur 6)		

### Accessibilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1
Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.		0

### Fiabilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
<b>Source fiable :</b>		1

<sup>6</sup> Ce critère n'est applicable que dans le cas où il y a plusieurs gisements dans un projet minier. Ceci est souvent le cas. Par exemple dans le projet Comide il y a de nombreux gisements y compris Shabulungu Est, Kanika, Pungulume Principale, et d'autres.

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</li> <li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou conciliés.</li> <li>✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers.</li> <li>✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale</li> </ul>		
<p><b>Aucune information disponible <u>ou</u> source peu fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li> <li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li> </ul>		0

### Explication

Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :

<b>SCORE TOTAL :</b>	<b>7</b>	/10
----------------------	----------	-----

## Type et phase d'activité minière et calendrier de production

### Obligations légales concernées :

#### Phase d'activités :

- Code Minier Art 323 (voir ci-dessus - registre des titres y compris leur type (mais ne reflète pas forcément la phase effective) ; limité à démarrage et fermeture des activités.
- Rapport Annuel contient la phase d'activités (art. 501 Règlement Minier) mais publication non prévue. La Division des Mines doit publier son propre rapport annuel qui contient un aperçu des entreprises actives [article obligeant publication à compléter].
- Voir aussi l'arrêté Ministériel No 3156/CAB.MIN/MINES/01/2007 du 6 août 2007 portant établissement d'un modèle de rapport annuel des activités minières ou de carrières. Les sociétés sont obligées de soumettre ces informations au Division des Mines dans un rapport annuel, mais il n'y a pas d'obligation de publier ce rapport.

#### Calendrier de production :

- Pas d'obligations explicites
- L'Etude d'Impact Environnementale doit contenir les informations sur la production prévue mais l'obligation de la publier est limitée à la distribution d'un résumé au niveau

local (Art 451 et 452 du Règlement Minier). L'étude de faisabilité contient également ces détails mais n'est disponible que 10 ans après leur remise.

**Indicateur 6 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur l'état d'avancement et sur le calendrier de production du projet?**

**Guide de recherche : Chapitre 4 b) ii.**

**Information trouvée et références**

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet)
1. Phase d'activité du projet :	
2. Date de première production :	
3. Date de la production maximale et production maximale prévue :	
4. Durée de vie de la mine :	

**Exhaustivité**

Examiner le contenu des informations ou des documents qui sont disponibles.

Information disponible	Cochez	Score
Aucune information n'est disponible		0
On peut identifier la phase d'activités, c'est-à-dire déterminer si le projet est en phase de recherche, construction, production, suspension ou fermeture		2
On peut identifier la date de première production (soit planifiée, soit réalisée)		1
On peut identifier la date prévue à laquelle le projet atteindra la production maximale <sup>7</sup> ('peak production'), la quantité que le projet compte produire au peak production		1
On peut identifier la durée de vie de la mine		2
TOTAL (sur 6)		

<sup>7</sup> La phrase 'production maximale' concerne l'année pendant laquelle la mine sera le plus producteur, selon le calendrier développé pour le projet.

## Accessibilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1
Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.		0

## Fiabilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
<b>Source fiable :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</li><li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou conciliés.</li><li>✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers.</li><li>✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale</li></ul>		1
<b>Aucune information disponible <u>ou</u> source peu fiable :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li><li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li></ul>		0

## Explication

Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :

<b>SCORE TOTAL :</b>
----------------------

/10
-----



## Production

### Obligations légales concernées :

- Code Minier Art 14 : « La Direction des Mines est chargée de la compilation et de la publication des statistiques et informations sur la production et la commercialisation des produits des mines et de carrières. »
- Règlement Minier Art 222: « De l'obligation de communication des statistiques d'exportation des minerais à l'état brut pour traitement à l'extérieur – Au plus tard le 15 février de chaque année, le Titulaire établit les statistiques des exportations des minerais à l'état brut pour traitement à l'extérieur en vertu de son autorisation se rapportant à l'année précédente. Il communique une copie de ces statistiques à la Direction des Mines. »
- ITIE Exigence 3.4 : « ... Les exportations des industries extractives, en termes absolus et en pourcentage du total des exportations. »
- ITIE Exigence 3.5 : « Le rapport ITIE doit divulguer les données de production pour l'exercice fiscal, y compris : a) Les volumes de production totale et la valeur de la production par matière de base et, le cas échéant, par État/région. b) Les volumes des exportations totales et la valeur des exportations par matière de base et, le cas échéant, par État/région d'origine. » Note : pas d'obligation explicite de désagréger par projet minier

Le projet est-il déjà en production?      Oui / Non

Depuis quelle année le projet est-il en production ? \_\_\_\_\_

Si le projet est en production, merci de répondre à l'indicateur 7. S'il n'est pas encore en production, allez à l'indicateur 8.

**Indicateur 7 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur la quantité, type et concentration de minerais produits en 2012 et 2013?**

**Guide de recherche : Chapitre 4 b) ii.**

### Information trouvé et références

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet)
Production 2012 : <ul style="list-style-type: none"><li>• Type de minerais :</li><li>• Quantité et teneur (production) :</li></ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quantité et teneur (exportation) :</li> <li>• Valeur des minerais produits ou exportés</li> <li>• Destination du produit exporté :</li> </ul>	
<p>Production 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de minerais :</li> <li>• Quantité et teneur (production) :</li> <li>• Quantité et teneur (exportation) :</li> <li>• Valeur des minerais produits ou exportés :</li> <li>• Destination du produit exporté :</li> </ul>	

### Exhaustivité

Examiner le contenu des informations ou des documents qui sont disponibles.

Information disponible	Cochez	Score
Aucune information n'est disponible		0
On peut accéder aux chiffres sur la quantité et type de minerais produits ou exportés en 2012 <i>et/ou</i> 2013.		3
On peut accéder aux informations précises sur la teneur <sup>8</sup> (concentration) des minerais produits ou exportés en 2012 <i>et</i> 2013.		1
On peut accéder aux chiffres sur la valeur des minerais produits ou exportés et la destination.		1
On peut accéder aux informations sur la destination des minerais exportés.		1
TOTAL (sur 6)		

### Accessibilité

Cochez seulement une boîte :

<sup>8</sup> Le teneur est le pourcentage de concentration du cuivre ou d'autres minerais qui est contenu dans des minerais brut. Dans des rapports en anglais, le mot 'Grade' est utilisé.

Type de source	Cochez	Score
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1
Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.		0

### Fiabilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
<p><b>Source fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</li> <li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou conciliés.</li> <li>✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers.</li> <li>✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale</li> </ul>		1
<p><b>Aucune information disponible <u>ou</u> source peu fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li> <li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li> </ul>		0

### Explication

Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :

Non applicable pour MPC SPRL n'a pas encore commencé l'exploitation.

<b>SCORE TOTAL :</b>	0 /10
----------------------	-------



## Montant investi, profits et pertes

Obligations légales concernées :

- Pas d'obligations dans Code ou Règlement Minier
- Voir l'arrêté Ministériel No 3156/CAB.MIN/MINES/01/2007 du 6 aout 2007 portant établissement d'un modèle de rapport annuel des activités minières ou de carrières. Les sociétés sont obligées d'inclure les infos sur leur bilan dans les rapports au Division des Mines
- Acte Uniforme OHADA du 17 avril 1997 relatif au droit de société commerciale et de groupement d'intérêt économique. Art 269 : « Les sociétés anonymes sont tenues de déposer au greffe du tribunal, pour être annexés au registre du commerce et du crédit mobilier, dans le mois qui suit leur approbation par l'assemblée générale des actionnaires, les états financiers de synthèse, à savoir le bilan, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois et l'état annexé de l'exercice écoulé. » Dans certaines autres instances (fusion de société, changement dans la capitale sociale), la société est obligée de publier le bilan, ainsi que d'autres informations, « dans les journaux habilités à recevoir les annonces légales »

**Indicateur 8 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur le montant investi dans le projet ?**

**Guide de recherche : Chapitre 4 c)**

### Sources et Références

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet)
1. Montant total de l'investissement (réalisé et prévu)	
2. Calendrier d'investissement par année:	
3. Sources et type de financement d'investissement (capital ou prêt remboursable) :	

### Exhaustivité

Examiner le contenu des informations ou des documents qui sont disponible.

Information disponible	Cochez	Score
Aucune information n'est disponible		0
On peut trouver le montant total <sup>9</sup> de l'investissement (déjà effectué et à effectuer) dans le projet par le(s) partenaire(s)		2

<sup>9</sup> L'investissement désigne le montant total investi dans le projet, tous partenaires confondus. Il faut donc être vigilant à ne pas se limiter aux déclarations d'un seul partenaire qui peut avoir annoncé un

On peut trouver des détails sur le calendrier d'investissement (quel montant était ou sera investi chaque année)		2
On peut trouver le montant total de, des détails sur le calendrier d'investissement, et si l'investissement est constitué de prêts (prêts bancaires ou avances d'actionnaires à rembourser) et/ou de capital <sup>10</sup> ?		2
TOTAL (sur 6)		

### Accessibilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1
Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.		0

### Fiabilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
<p><b>Source fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</li> <li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou</li> </ul>		1

*investissement ou seulement regarder un investissement occasionnel : l'objectif est de connaître l'investissement pour l'ensemble du projet*

*Il faut faire attention de ne pas focaliser sur des informations ponctuelles, sur des différents tranches d'investissement qui sont signalé dans la presse. C'est important de consulter des divers sources pour identifier et calculer le montant total investi ou à investir, et si nécessaire de le calculer sur base des divers chiffres disponibles.*

<sup>10</sup> *Par rapport a point (d) il faut noter que souvent des investissements s'agit des prêts, plutôt que le capital donné par l'investisseur. Financer de projets avec des prêts, qui doivent être remboursés avec intérêt, peut avoir un effet négatif sur les bénéfices déclarés par le titulaire et par conséquent sur les flux fiscaux. Notez : Capital social et capital investi sont deux concepts différents. Cet indicateur s'agit plutôt de capital investi. Le capital social s'agit de la valeur nominale des parts sociales ou actions. Cet indicateur s'agit plutôt des montants concrets investi, soit constitué des prêts ou capital.*

conciliés. ✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers. ✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale		
<b>Aucune information disponible ou source peu fiable :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li> <li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li> </ul>		0

### Explication

Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :

**SCORE TOTAL :**

/10

**Indicateur 9 : dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur le bilan (profits, pertes) de la société titulaire**

### Guide de recherche : Chapitre 6 b)

#### Information trouvée et références

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet)
1. Résultat 2012 ou 2013 (pertes ou profits ainsi que montant si disponible) :	
2. Bilan plus détaillé pour 2012 ou 2013:	

### Exhaustivité

Examiner le contenu des informations ou des documents qui sont disponible.

Information disponible	Cochez	Score
Aucune information n'est disponible	0	0
On peut savoir si l'entreprise titulaire ou amodiataire (de droit congolais) a eu des pertes ou réalisé un profit en 2012 ou 2013 (sans forcément savoir les chiffres exacts).		2
On peut connaître les chiffres des pertes ou du profit du titulaire en		2

2012 ou 2013		
On peut trouver l'information sur le bilan complet de l'entreprise titulaire pour 2012 ou 2013		2
TOTAL (sur 6)		

### Accessibilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1
Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.	0	0

### Fiabilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
<p><b>Source fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</li> <li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou conciliés.</li> <li>✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers.</li> <li>✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale</li> </ul>		1
<p><b>Aucune information disponible ou source peu fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li> <li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li> </ul>	0	0

### Explication



Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :

**SCORE TOTAL :**

/10

## Impôts, taxes et d'autres flux

Obligations légales concernées :

- ITIE Exigence 3.4 b. « Les recettes gouvernementales totales générées par les industries extractives (y compris les taxes, redevances, bonus, honoraires et autres paiements), en termes absolus et en pourcentage du total des dépenses gouvernementales. »
- ITIE Exigence 4 « L'ITIE exige la publication de rapports ITIE exhaustifs, incluant la divulgation complète des revenus de l'État issus des industries extractives, ainsi que la divulgation de tous les paiements significatifs versés au gouvernement par les entreprises pétrolières, gazières et minières. »
- Arrêté Ministériel no 0186/CAB.MIN/ MINES/01/2012 du 23 Mars 2012 portant obligation a toutes les entreprises minières de déclarer les paiements effectués a l'état dans le cadre de L'ITIE. Cet arrêté oblige la déclaration mensuelle des paiements, mais pas la publication.

**Indicateur 10 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les impôts, taxes et d'autres flux payés**

Guide de recherche : Chapitre 6 a)

### Information trouvé et références

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet)
1. Montant global des taxes, impôts et autres paiements effectués par le titulaire aux entités étatiques et entreprises appartenant à l'Etat en 2011 :	
2. Montants payés par flux spécifique en 2011 (listez uniquement les 5 flux les plus importants):  Flux : _____ Montant : _____  Flux : _____ Montant : _____  Flux : _____ Montant : _____  Flux : _____ Montant : _____  Flux : _____ Montant : _____	

<p>3. Montant global des taxes, impôts et autres paiements effectués par le titulaire aux entités étatiques et entreprises appartenant à l'Etat en 2012 :</p>	
<p>4. Montants payés par flux spécifique en 2012 (listez uniquement les 5 flux les plus importants):</p> <p>Flux : _____ Montant : _____</p> <p>Flux : _____ Montant : _____</p> <p>Flux : _____ Montant : _____</p> <p>Flux : _____ Montant : _____</p> <p>Flux : _____ Montant : _____</p>	
<p>5. Montant global des taxes, impôts et autres paiements effectués par le titulaire aux entités étatiques et entreprises appartenant à l'Etat en 2013 :</p>	
<p>6. Montants payés par flux spécifique en 2013 (listez uniquement les 5 flux les plus importants):</p> <p>Flux : _____ Montant : _____</p> <p>Flux : _____ Montant : _____</p> <p>Flux : _____ Montant : _____</p> <p>Flux : _____ Montant : _____</p> <p>Flux : _____ Montant : _____</p>	

--	--

### Exhaustivité

Examiner le contenu des informations ou des documents qui sont disponibles.

Information disponible	Cochez	Score
Aucune information n'est disponible		0
On peut accéder aux chiffres sur les différents paiements aux entités étatiques et entreprises appartenant à l'Etat payés en RDC par la société titulaire pour 2011		2
On peut accéder chiffres globaux pour les taxes payés en 2012 ou 2013		2
On peut accéder aux chiffres sur 5 flux les plus grands que le titulaire a payés en 2012 et 2013		2
TOTAL (sur 6)		

### Accessibilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1
Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.		0

### Fiabilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
<b>Source fiable :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</li> <li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou conciliés.</li> </ul>		1

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers.</li> <li>✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale</li> </ul>		
<p><b>Aucune information disponible <u>ou</u> source peu fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li> <li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li> </ul>		0

### Explication

Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :

**SCORE TOTAL :**

/10

## Volets sociaux et environnementaux

- Code Minier Art 69 : « Le requérant établit sa demande de Permis d'Exploitation et la dépose auprès du Cadastre Minier conformément aux articles 35 et 37 du présent Code. Il est joint à la demande les documents ci-après : (...) l'EIE et le PGEP pour le projet ; f) le rapport sur les consultations avec les autorités des entités administratives locales et avec les représentants des communautés environnantes ; g) le plan pour la contribution du projet au développement des communautés environnantes (...) »
- Règlement Minier Art 451: La consultation du public au cours de l'élaboration de l'Etude d'Impact Environnemental du projet doit permettre la participation active des populations locales affectées par le projet de mines ou de carrières à l'élaboration de l'Etude d'Impact Environnemental du projet.

Le programme de consultation du public au cours de l'élaboration de l'Etude d'Impact Environnemental du projet doit prévoir la présentation et l'explication du programme des travaux d'exploitation, des impacts négatifs et positifs produits par le projet et des mesures d'atténuation et de réhabilitation aux populations locales affectées et recueillir leurs réactions, questions et préoccupations. Le représentant de la société minière chargé des relations publiques avec les populations locales devra transmettre aussitôt que possible à l'Administrateur du Territoire, aux représentants de chaque communauté concernée un résumé écrit de l'Etude d'Impact Environnemental du projet ou l'Etude d'Impact Environnemental du projet dans la langue locale qui résumera le programme des travaux d'exploitation, les impacts négatifs et positifs produits par le projet et les mesures de réhabilitation proposées.

Le demandeur, en tant que Titulaire d'un droit de recherches minières ou de carrières, doit avoir établi de bonnes relations avec chaque communauté directement affectée par le projet et entrepris notamment les mesures suivantes : a) connaître les populations concernées, leurs activités principales, leurs valeurs sociales et culturelles ; b) informer les populations locales du programme des travaux de recherches et des impacts négatifs et positifs du projet de recherches ; c) consulter les populations affectées lors de la détermination du programme des mesures d'atténuation et de réhabilitation ; d) dédommager les personnes affectées par le projet de recherches.

Les mesures établissant les fondements relationnels et visant à la bonne entente entre l'entreprise minière et les populations locales affectées par le Projet qui faisait déjà partie du Plan d'Atténuation et de Réhabilitation du demandeur devraient être mises en place lors de la préparation de l'Etude d'Impact Environnemental du projet ou Etude d'Impact Environnemental du Projet. Si, pour une raison quelconque, ces mesures n'ont pas été réalisées lors des travaux de recherches ou s'il existe des points de discordance entre l'entreprise minière ou de carrières et les populations locales, le demandeur doit remédier à ces lacunes avant d'établir son programme de consultation du public au cours de l'élaboration de l'Etude d'Impact Environnemental du projet ou Etude d'Impact Environnemental du projet. »

- Règlement Minier Art. 452: « L'élaboration du Plan de Gestion Environnementale du Projet poursuit les objectifs suivants :
  - assurer la sûreté du lieu d'implantation pendant et après l'opération minière ou de carrières ;
  - réduire les effets nuisibles de l'opération minière ou de carrières sur l'atmosphère et sur les sources et cours d'eau à un niveau acceptable ;

- intégrer la mine ou la carrière et les infrastructures au paysage par des aménagements appropriés pour protéger la faune et la végétation ;
  - réduire l'érosion, les fuites d'eau ou de produits chimiques et les accidents du relief terrestre occasionnés par l'opération minière ou de carrières, ainsi que ses effets nuisibles sur l'habitat des espèces de faune et flore locales ;
  - améliorer le bien-être des populations locales en mettant en œuvre des programmes de développement économique et social, et en prévoyant l'indemnisation des populations en cas de déplacement de leur lieu d'habitation ;
  - réduire les effets nuisibles de l'opération minière ou de carrières tel que choc, bruit, poussière, etc. sur les activités des populations humaines et animales qui habitent les alentours du lieu ;
  - éviter l'introduction de parasites et de plantes indésirables ainsi que le développement ou la propagation de maladies dans des lieux où ils n'étaient pas présents; et
  - favoriser la repousse rapide et le renouvellement des espèces végétales indigènes ou compatibles avec l'écosystème de la zone d'implantation. »
- ITIE Exigence 4.1.(e) : "Dépenses sociales : Lorsque des dépenses sociales significatives de la part des entreprises sont rendues obligatoires par la loi ou par un contrat avec le gouvernement qui contrôle l'investissement extractif, le rapport ITIE doit les divulguer et, quand c'est possible, réconcilier les transactions qui y sont liées. (...) (si les dépenses sociales ne satisfont pas ces conditions, leur publication est encouragée)

#### *Autres références*

- Réalisations sociales : Règlement Minier Art 477 mais il n'y a pas d'obligation de les publier
- Nombre de communautés : Règlement Minier Art 451, 452, 477 – 480 ;
- Etude Impact Environnementale : Annexe 9 mais pas d'obligation de publication
- Mécanisme de dialogue : Règlement Minier Art 451, 452 mais pas d'obligation de publication
- Principaux impacts : Règlement Minier Art 436 mais pas d'obligation de publication

## Engagements et réalisations sociales

**Indicateur 11 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les engagements<sup>11</sup> sociaux et communautaires pris par la société titulaire?**

### Chapitre 5 a. ii)

#### Sources et Références

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet)
1. Liste des principaux engagements sociaux (y compris le calendrier pour leur réalisation éventuel, si disponible)	
2. Calendrier pour la réalisation des engagements sociaux :	
3. Budget prévu et/ou formule de calcul <sup>12</sup> qui déterminera le montant investi :	
4. Référence <sup>13</sup> au 'plan de contribution au développement des communautés	
5. environnantes' ou 'plan de développement durable' <sup>14</sup>	

#### Exhaustivité

<sup>11</sup> Les engagements sociaux correspondent aux travaux ou dépenses que l'entreprises'est engagée à faire, c'est-à-dire ce qu'ils ont promis de faire dans des accords avec la communauté ou dans leur contrat. Les réalisations sociales (voir indicateur 13) correspondent à ce que la société a fait en réalité.

Notez aussi que cet indicateur traite des actions au profit de la communauté locale et non des actions qui bénéficient les travailleurs. Les questions d'emplois sont abordées à l'indicateur 16. Donc si par exemple la société va construire un camp de travailleurs, ceci n'est pas un engagement social.

<sup>12</sup> Certains projets n'attribuent pas un montant pré-défini à leurs réalisations sociales mais s'engagent par exemple à versés un pourcentage de leurs profits, production etc. (ex : TFM qui s'engage à verser 0,3% de leurs ventes nettes Dans un tel cas, notez le pourcentage et la référence de calcul

<sup>13</sup> Le référence peut être un lien internet, ou bien le titre et date du document.

<sup>14</sup> Ces deux termes sont utilisés dans les textes légaux.



Examiner le contenu des informations ou des documents qui sont disponibles.

Information disponible	Cochez	Score
Aucune information n'est disponible		0
On peut accéder à un résumé des engagements sociaux et communautaires de l'entreprise <sup>15</sup>		1
On peut accéder au budget prévu et/ou la formule de calcul <sup>16</sup> qui déterminera le montant investi dans les réalisations sociales,		1
On peut accéder aux spécifications des infrastructures et autres activités sociales et communautaires prévues <sup>17</sup>		1
On peut accéder au calendrier détaillé pour réaliser les différentes infrastructures et activités prévues,		1
On peut accéder au 'plan de contribution au développement des communautés environnantes' ou 'plan de développement durable' <sup>18</sup> ,		1
On peut accéder au mode de sélection des infrastructures et activités communautaires et sociales ;		1
TOTAL (sur 6)		

## Accessibilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1
Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.		0

## Fiabilité

<sup>15</sup> Priorisez les engagements d'une nature juridique, soit sous forme des accords signés avec les communautés locales, soit des documents qui sont spécifiés dans des documents du projet soumis par l'entreprise (par exemple Plan de Développement Durable). Ceux-ci ont plus de valeur pour le travail de suivi que les documents publicitaires de la société qui décrit des projets de caractère plus volontaire, charitable ou unilatéral.

<sup>16</sup> Certains projets n'attribuent pas un montant prédéfini à leurs réalisations sociales mais s'engagent par exemple à versés un pourcentage de leurs profits (ex : TFM qui s'engage à verser 0,3% de leurs ventes nettes

<sup>17</sup> Par exemple ca peut être sous forme d'une liste des infrastructures telles que des écoles ou cliniques, ou bien des projets agricoles ou d'autres projets qui bénéficient aux communautés riveraines.

<sup>18</sup> En général contenu dans le plan de gestion environnemental, le plan de développement durable présente les engagements de l'entreprise visant à améliorer le bien-être économique, culturel et social des populations locales affectées par le projet pendant et après l'exploitation du projet

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
<p><b>Source fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</li> <li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou conciliés.</li> <li>✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers.</li> <li>✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale</li> </ul>		1
<p><b>Aucune information disponible <u>ou</u> source peu fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li> <li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li> </ul>		0

### Explication

Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :

--

<b>SCORE TOTAL :</b>	/10
----------------------	-----

**Indicateur 12 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les réalisations sociales et communautaires ?**

**Guide de recherche : Chapitre 5 i)**

**Information trouvé et références**

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet)
1. Résumé ou liste détaillée des infrastructures et activités sociales et communautaires jusqu'à fin 2013 (y compris le nombre et type de bénéficiaires de chaque projet si disponible) :	
2. Montant global investi dans les activités sociales et communautaires jusqu'à fin 2013 :	

**Exhaustivité**

Examiner le contenu des informations ou des documents qui sont disponibles.

Information disponible	Cochez	Score
Aucune information n'est disponible		0
On peut accéder à un résumé des réalisations sociales et communautaires de l'entreprise		2
On peut accéder à une liste détaillée des infrastructures et activités sociales et communautaires réalisées jusqu'à fin 2013,		1
On peut savoir le montant global investi jusqu'à fin 2013 dans les activités sociales et communautaires		2
On peut savoir le nombre et type de bénéficiaires de chaque infrastructure ou activité.		1
TOTAL (sur 6)		

**Accessibilité**

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1

Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.		0

### Fiabilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
<p><b>Source fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</li> <li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou conciliés.</li> <li>✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers.</li> <li>✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale</li> </ul>		1
<p><b>Aucune information disponible <u>ou</u> source peu fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li> <li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li> </ul>		0

### Explication

Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :

<b>SCORE TOTAL :</b>	/10
----------------------	-----

## Gestion des impacts sociaux

**Indicateur 13 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur l'identification et la gestion des risques et impacts sociaux par la société titulaire ?**

### Information trouvé et références

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet)
1. le nombre de communautés et d'habitants sur la concession ou ayant une proximité directe avec le projet	
3. la ou les dates des consultations populaires réalisées ou prévues et les communautés rencontrées ou à rencontrer	
3. les mécanismes de dialogue <sup>19</sup> réguliers entre l'entreprise et communautés prévus ou mis en place	
4. le nombre de délocalisations / expropriations de champs envisagées et/ou effectuées et les modalités éventuelles de compensation	
5. les procédures de recours <sup>20</sup> mis en place par l'entreprise	

### Exhaustivité

Examiner le contenu des informations ou des documents qui sont disponibles.

Information disponible	Cochez	Score
Aucune information n'est disponible		0
On peut savoir les procédures de recours <sup>21</sup> par la communauté mis en place par l'entreprise		1

<sup>19</sup> Les mécanismes de dialogue désignent toute procédure mise en place par l'entreprise pour maintenir un contact avec les communautés locales et les impliquer tout au long du projet minier. Ils peuvent correspondre à des forums, réunions avec des représentants etc.

<sup>20</sup> Les procédures de recours offrent l'opportunité aux personnes qui s'estiment lésées ou dont ses droits ont été violés de remettre en cause la décision qui les affectent. En plus des voies judiciaires qui peuvent exister dans le pays, l'entreprise peut mettre en place des mécanismes internes que les communautés peuvent saisir pour contester une décision.

On peut savoir le nombre de localités et d'habitants sur la concession ou ayant une proximité directe avec le projet		1
On peut savoir les mécanismes de dialogue <sup>22</sup> réguliers entre l'entreprise et communautés prévus ou mis en place		1
On peut savoir le nombre de délocalisations / expropriations de champs envisagées et/ou effectuées et les modalités éventuelles de compensation, si applicable		2
On peut savoir les dates et/ou calendrier des consultations populaires réalisées ou prévues et les communautés rencontrées ou à rencontrer		1
TOTAL (sur 6)		

### Accessibilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1
Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.		0

### Fiabilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
<b>Source fiable :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</li> <li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou</li> </ul>		1

<sup>21</sup> Les procédures de recours offrent l'opportunité aux personnes qui s'estiment lésées ou dont ses droits ont été violés de remettre en cause la décision qui les affectent. En plus des voies judiciaires qui peuvent exister dans le pays, l'entreprise peut mettre en place des mécanismes internes que les communautés peuvent saisir pour contester une décision.

<sup>22</sup> Les mécanismes de dialogue désignent toute procédure mise en place par l'entreprise pour maintenir un contact avec les communautés locales et les impliquer tout au long du projet minier. Ils peuvent correspondre à des forums, réunions avec des représentants etc.

<p>conciliés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers.</li> <li>✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale</li> </ul>		
<p><b>Aucune information disponible <u>ou</u> source peu fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li> <li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li> </ul>		0

### Explication

Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :

**SCORE TOTAL :**

/10

## Impacts environnementaux

**Indicateur 14 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les risques et impacts environnementaux<sup>23</sup> identifiés par l'opérateur et les mesures d'atténuation planifiées ?**

**Guide de recherche : chapitre 5 j)**

### Information trouvé et références

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet)
1. Impacts des opérations d'exploitation sur l'environnement identifiés par le titulaire  La société n'a pas élaboré un EIE, et n'a pas non plus commencer le PAR.	
2. Mesures d'atténuation et de réhabilitation	
3. Budget et un plan de financement du programme des mesures d'atténuation	

### Exhaustivité

Examiner le contenu des informations ou des documents qui sont disponibles.

Information disponible	Cochez	Score
Aucune information n'est disponible	0	0
On peut accéder à un <u>résumé</u> des informations suivantes : i. les impacts des activités minières sur l'environnement identifiés par le titulaire ii. le programme des mesures d'atténuation et de réhabilitation iii. le budget et plan de financement du programme des mesures d'atténuation et de réhabilitation de l'environnement.		3
On peut accéder aux informations <u>détaillées</u> sur les impacts des activités minières sur l'environnement identifiés par le titulaire;		1
On peut accéder aux informations <u>détaillées</u> sur le programme des		1

<sup>23</sup> Cet indicateur s'agit de l'environnement physique. Les questions sociales sont abordées dans d'autres indicateurs.



mesures d'atténuation et de réhabilitation		
On peut accéder aux informations <u>détaillées</u> sur le budget et plan de financement du programme des mesures d'atténuation et de réhabilitation de l'environnement..		1
TOTAL (sur 6)		

### Accessibilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1
Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.		0

### Fiabilité

Cochez seulement une boîte :

Type de source	Cochez	Score
<p><b>Source fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</li> <li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou conciliés.</li> <li>✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers.</li> <li>✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale</li> </ul>		1
<p><b>Aucune information disponible <u>ou</u> source peu fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li> <li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li> </ul>		0

## Explication

Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :

**SCORE TOTAL :**

/10

## Création d'emploi

### Obligations légales concernées:

- ITIE Exigence 3.4 d) « Le rapport ITIE doit divulguer, lorsqu'elles sont disponibles, des informations sur la contribution des industries extractives à l'économie pour l'exercice fiscal couvert par le rapport ITIE. (...) Ces informations devront porter sur : Le nombre d'effectifs employés dans les industries extractives, en termes absolus et en pourcentage par rapport à l'emploi total. » Celle-ci n'exige pas que ces informations soient désagrégés par projet minier.
- Règlement Minier Art 501 et Ministériel No 3156/CAB.MIN/MINES/01/2007 du 6 aout 2007 portant établissement d'un modèle de rapport annuel des activités minières ou de carrières. Les sociétés sont obligées de soumettre ces informations au Division des Mines dans un rapport annuel, mais il n y a pas d'obligation de publier ce rapport. rapport annuel mais d'obligation de publication.

### Indicateur 15 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les emplois créés par le projet minier?

#### Guide de recherche : chapitre 5 d)

#### Sources et Références

Listez ici toutes les informations que vous avez trouvées (extrait(s))	Référence(s) aux source(s) consultées dont provient l'information (par exemple titre du document, lien internet)
1. Nombre d'employés total	
2. Pourcentage des travailleurs congolais et étrangers	
3. Nombre d'employés sous contrats vs. le nombre de journaliers  2012 :  2013 :	
4. Politiques de la société en matière de conditions de travail, sécurité sociale	
6. Barème salarial	

#### Exhaustivité

Examiner le contenu des informations ou des documents qui sont disponible.

<b>Information disponible</b>	<b>Cochez</b>	<b>Score</b>
Aucune information n'est disponible		0
On peut accéder aux informations sur le nombre d'employés total (emplois directs) pour 2012 et/ ou 2013		2
Le pourcentage des travailleurs congolais et étrangers		1
Le barème salarial		1
Les politiques de la société en matière de conditions de travail et/ou de sécurité sociale		1
Le nombre de travailleurs journaliers et d'employés sous contrat		1
<b>TOTAL (sur 6)</b>		

### **Accessibilité**

Cochez seulement une boîte :

<b>Type de source</b>	<b>Cochez</b>	<b>Score</b>
Document en français facilement accessible (ex. par internet) sans payer.		3
Document en français difficilement accessible (ex. dans une salle de consultation d'un service étatique seulement à Kinshasa) <u>et/ou</u> payant.		1
Document facilement accessible (ex. par internet) mais pas disponible dans une langue officielle de la RDC.		1
Document reçu suite à une demande à la société ou service étatique.		1
Document accessible à travers des réseaux personnel ou informel.		0
Aucune information disponible.		0

### **Fiabilité**

Cochez seulement une boîte :

<b>Type de source</b>	<b>Cochez</b>	<b>Score</b>
<p><b>Source fiable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La source principale est un document qui a un caractère juridique, où est précisé dans le cadre légal de la RDC ou un autre pays (par exemple : contrat, statut, EIE, PDD, Journal Officiel ou bien d'un rapport qu'une société cotée en bourse est obligée de produire).</li> <li>✓ Si ce sont des chiffres financiers ces chiffres sont audités ou conciliés.</li> <li>✓ Si ce sont des données géologiques, elles sont certifiées par des experts tiers.</li> <li>✓ On ne trouve pas une autre source crédible qui contredit la source principale</li> </ul>		1
<b>Aucune information disponible <u>ou</u> source peu fiable :</b>		0

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La source n'a pas de nature ou cadre juridique, n'est pas auditée ou certifiée, et ne cite pas une telle source : (par exemple ca peut être un communiqué de presse, un site web, un discours, une brochure publicitaire).</li> <li>• Ou on trouve des autres sources qui contredisent la source principale.</li> </ul>		
--	--	--

**Explication**

Où / comment avez-vous accédé à cette information ? Expliquez le score que vous avez donné pour les critères de fiabilité et accessibilité :

<b>SCORE TOTAL :</b>	/10
----------------------	-----

## Tableau de codification

INDICATEUR	SCORE
Indicateur 1 : dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur l'identité de l'entreprise qui détient les titres pour le projet minier ?	
Indicateur 2 : dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les entreprises qui détiennent directement ou indirectement des actions dans la société titulaire des droits miniers ?	
Indicateur 3 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les permis régissant le projet ?	
Indicateur 4 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur le(s) contrat(s) et/ou la convention régissant le projet ?	
Indicateur 5 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les réserves de minerais qui se trouvent dans les concession(s)	
Indicateur 6 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur l'état d'avancement et sur le calendrier de production du projet?	
Indicateur 7 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur la quantité, type et concentration de minerais produits en 2012 et 2013?	
Indicateur 8 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur le montant investi dans le projet ?	
Indicateur 9 : dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur le bilan (profits, pertes) de la société titulaire	
Indicateur 10 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les impôts, taxes et d'autres flux payées	
Indicateur 11 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les engagements sociaux et communautaires pris par la société titulaire?	
Indicateur 12 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les réalisations sociales et communautaires ?	
Indicateur 13 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur l'identification et la gestion des risques et impacts sociaux par la société titulaire ?	

Indicateur 14 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les risques et impacts environnementaux identifiés par l'opérateur et les mesures d'atténuation planifiées ?	
Indicateur 15 : Dans quelle mesure peut-on accéder à l'information sur les emplois créés par le projet minier?	
SCORE MOYEN	